



Direction Générale Adjointe Transition Ecologique des Territoires – Direction de l'habitat et du logement mutualisée - Service commun de lutte contre l'habitat indigne
«TECHNICIEN SANITAIRE – INSPECTEUR DE SALUBRITÉ H/F »

Rejoignez la Direction Habitat et Logement, une direction mutualisée et dynamique, au cœur des enjeux de la qualité de vie de nos concitoyens. Composée de sept services experts, nous œuvrons pour garantir un logement décent et adapté à tous, lutter contre l'habitat indigne, accompagner les ménages fragilisés, et bien plus encore. Intégrez une équipe de 9 agents passionnés et contribuez à la mise en œuvre de notre politique communautaire de l'habitat et du logement.

Profil recherché :

- Diplôme de niveau Bac +2/3 en santé environnementale, hygiène ou équivalent.
- Connaissance approfondie des réglementations en vigueur (Code de la santé publique, etc.).
- Maîtrise des techniques d'inspection et de diagnostic.
- Capacités d'analyse, de synthèse, de rédaction et de médiation.
- Rigueur, organisation, sens de l'observation et aisance relationnelle.
- Permis B indispensable.

Environnement :

Lieu : Ruelle aux pommes

Filière : Technique
Cadre d'emploi : Technicien

Cycle horaire : 38h45
IFSE Métier : 75 €

Missions principales :

Participation à la politique de protection :

- Contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre de projets d'information et de sensibilisation.
- Formuler des avis techniques sur les projets de la collectivité.
- Participer à l'élaboration de plans de prévention et à l'évaluation des risques environnementaux et sanitaires.
- Contribuer aux programmes d'études et de suivi de la qualité des milieux.

Application de la réglementation et contrôles :

- Instruire les demandes des habitants et évaluer les situations au regard d'une enquête de terrain et de la réglementation.
- Établir des stratégies d'intervention adaptées (médiation, injonctions, verbalisations).
- Rédiger des rapports, courriers, procès-verbaux et arrêtés municipaux.
- Assurer le suivi des procédures et mettre en œuvre des programmes de contrôles réglementaires.
- Effectuer des enquêtes, contrôles, prélèvements et analyses.

Analyse des risques et mesures correctives :

- Évaluer les risques pour la santé et la sécurité des habitants.
- Proposer et contrôler la mise en œuvre de mesures préventives et correctives.
- Rédiger des documents administratifs (conventions, contrats, etc.).

Intervenir auprès des locataires, bailleurs, gestionnaires ou syndicats afin de remédier aux manquements ou aux causes d'insalubrité dans l'habitat.

POUR POSTULER (CV à jour+ Lettre de motivation) :
- En ligne via l'intranet (rubrique bourse à l'emploi)

DATE BUTOIR : 16 mai 2025 **ENTRETIEN :** 26 mai 2025
+ D'INFO : Valérie DEVIGNE – valerie.devigne@tud.fr – 03.28.62.70.00

« Osez la mobilité ! »